



# ELECTION LÉGISLATIVE et CUISINE ELECTORALE en 1890

## SOUVENIRS

par Raymond GRANIER

« Co vièlh torna polit  
E la monde savent  
A son uèlh revirat  
De cap l'ancien temps. »

(JASMIN)

A l'occasion du retour dans nos murs de la Société Archéologique — grand honneur et plaisir pour nous — j'ai pensé évoquer un épisode électoral peu commun, presque oublié, mais à ne pas laisser perdre. Ce n'est pas bien vieux, pas tout à fait un siècle ; cela appartient à notre petite histoire locale. Il s'agit de l'élection législative de janvier 1890, localement hors série, curieuse par ses à-côtés, ses remous, ses retombées. Avec, en toile de fond, la cuisine électorale, au sens propre, sans jeu de mots, puisque fourneaux et politique furent mêlés. Rien de nouveau, sans doute, même à l'époque, mais ce le fut pour notre région puisque ce cas spécial assura le succès, par le biais des cuisines. Il fallait y penser et pouvoir le faire. Depuis on n'a pas mieux fait, en la matière, ni renouvelé ce coup d'éclat et cette tactique, certainement hors de portée de la bourse des candidats successeurs. On pourrait penser à la rôtissoire publique montalbanaise récente, annuelle, mais ce n'est guère comparable car, apparemment, la politique n'y intervient pas. Si chacun peut s'y faire servir une tranche de bœuf, c'est en allongeant une piécette. Tandis qu'ici, ce fut table ouverte, à volonté, gratis et bien arrosé de surcroît. Et ce, pendant trois jours, même en nocturne. Qui dit mieux !

Les souvenirs glanés émanent, en bonne part, de ma famille maternelle mêlée à la lutte électorale en la personne de mon grand-père, Louis Martiel — qui fut ensuite juge de paix à Saint-Antonin —. Il était lié avec le candidat local, Cambe, et fut l'un de ses bras droits et lieutenants électoraux. Il y eut chez lui, à la Jalberterie, près de Lexos, nombre de conciliabules, de réunions habituellement suivis de repas ou de collations. Ma mère, qui

avait alors dix-neuf ans, nous a rapporté maints détails vécus, récits qu'ont complétés ceux de ses frères et sœurs.

J'ai recueilli aussi ceux de Milou Dazou, qui fut guide à la grotte du Bosc. Il avait une mémoire hors du commun, fidèle et intarissable sur les événements de la cité, les faits et gestes des membres de sa famille et de ses compatriotes toujours désignés par leurs pittoresques sobriquets (1). Notons, en passant, que cette famille, toujours existante, plonge ses racines loin dans l'histoire de la ville où on la trouve dès 1314. C'est un bel exemple de fidélité au terroir.

Un curieux hasard me fit rencontrer Mariette, ancienne employée au château de Cornusson, alors au soir de sa vie mais ayant gardé souvenance de ces jours de fièvre qu'elle avait vécus quand elle avait une douzaine d'années. Son évocation était empreinte de nostalgie. On la retrouvera plus loin.



Les saint-antoninois surtout, mais aussi les habitants du canton se trouvèrent plus ou moins concernés par cette élection législative et ses répercussions.

On trouvait le F... Sadi-Carnot à la présidence de la République, le F... Tirard, bien oublié, à la présidence du Conseil, le F... Constans ministre de l'Intérieur et des Cultes (2).

Dès l'automne 1889, on prépare la future élection. Il y a, pour notre arrondissement, une demi-douzaine d'amateurs candidats qui se pressent au portillon électoral. Tous louchaient vers l'écharpe, le siège et l'assiette au beurre de Marianne. C'est qu'en plus de quelques honneurs, la place était bonne, avec 15 000 F par an et les avantages, en comparaison des bas salaires du commun des mortels : l'ouvrier avait alors 40 sous par jour, non nourri ! Le maître-artisan, suivant sa spécialité, facturait sa journée de 2,50 F à 3 francs, exceptionnellement 3,50 F ou plus.

Du lot de ces candidats, deux têtes émergèrent et activèrent la campagne : Arnault et Cambe. Le premier nommé, Arnault, du groupe des conservateurs, était un bourgeois, député sortant,

(1) Le sobriquet (l'escaïs) est généralement ancien. Les familles prolifiques avaient un surnom pour chaque rameau ce qui facilitait l'identification. Pour Saint-Antonin, j'en ai collectionné près de 150 !

(2) Dans les autres ministères, l'équipe gouvernementale, républicaine et maçonnique de 1889/90 comptait 5 F... F... plus un sixième, sous-secrétaire d'Etat.



qui sollicitait sa réélection. Professeur de droit à Toulouse, il était, de surcroît, conseiller général du canton de Montpezat depuis une trentaine d'années. Il habitait son domaine de la Boulvène, dans la commune de La Bastide de Penne, à la limite du département du Lot. Peu avant, en 1881, il avait été le parrain de la nouvelle cloche de Puylaroque dont la marraine était sa mère, née Tressens (encore un vieux patronyme du Bas-Quercy toujours représenté). Il avait le soutien du Journal « Le Courrier du Tarn et Garonne » publié chez Forestié depuis 50 ans. Cette feuille consentit, à cette occasion, des sacrifices pour soutenir et aider son candidat — service gratuit, vente à moitié prix — avec un acharnement soupoudré de virulence ; en vain d'ailleurs, puisque Arnault fut battu par près de 400 voix d'écart.

Hippolyte Cambe, son adversaire, était notre compatriote et donc, mieux connu. Alors âgé de 46 ans — né en 1844 il mourra en 1912 — il appartenait à une très ancienne famille de Verfeil. Il était très petit, barbu, docteur en droit, riche châtelain de Cornusson, propriétaire du vaste domaine attenant et aussi de six autres domaines hérités, dans la région d'Albi, marié, depuis dix ans, à Blanche Andorre d'une riche famille de l'Albigeois et du Rouergue qui avait été dotée de 172 000 F, versés comptant, et d'un domaine vers Castelsarrasin. Il avait été, auparavant, plusieurs fois candidat député ou sénateur, mais sans succès... Lors d'une précédente campagne électorale, en 1869, il avait été l'objet d'une chanson assez brève, pas méchante, restée à peu près confidentielle et intitulée : « Le vidame de Cornusson ». Elle se chantait sur l'air, alors à la mode, de « L'Aveugle de Bagnolet ». L'auteur en était Louis Guirondet, alors juge de Paix à Saint-Antonin (3).

En 1872, candidat conseiller général à Cavlus, il est battu par le maire Viguié. Il est plus heureux, en 1875, pour le même fauteuil, mais à Saint-Antonin, où il supprime Emile Rous, de Féneyrols, qu'il distance de 108 voix, ce qui était beaucoup. Pourtant Rous semblait bien placé pour décrocher la timbale, car, comme sa famille, il était l'un des principaux prêteurs du pays et pouvait espérer recueillir les voix de ses nombreux « obligés » reconnaissants ». Ce ne fut pas le cas.

En 1885, Cambe bat, comme Conseiller Général, Gaston Carriéron, appuyé par « Le Courrier de Tarn et Garonne ». Le lende-

---

(3) Guillaume Louis Guirondet : né à Villefranche en 1814. D'abord horloger, comme son père, fait ensuite son droit à Toulouse et s'installe avocat à Villefranche. Devient Juge de Paix de l'Aveyron. Il est muté à Saint-Antonin où il avait épousé, en 1835, Nellie Pagès, de la famille du notaire. Révoqué en 1871, comme nombre de magistrats, il s'installe avocat à Montauban où il meurt en 1904.

Romancier, poète prolifique et aussi historien du Bas Rouergue parfois fantaisiste. Voir ma bio-bibliographie de cet auteur fécond, avec autre dossier, aux archives de la Société des Amis de Villefranche.



main, le rédacteur de ce journal, dépité, donne un avertissement au préfet qu'il n'aimait guère : « Eynac a commis hier, une gaffe. C'est à son influence qu'est dû le succès de Cambe. Sans être prophète, nous pouvons conseiller à Eynac de faire ses malles » (4).

Dans sa profession de foi de décembre 1889, Cambe se déclare : « Républicain, contre la Révolution », ce qui était rare chez les châtelains. Il avait, pour support, un nouveau journal, tout à sa dévotion, créé pour la circonstance, tri-hebdomadaire : « La Tribune du Tarn-et-Garonne ». Ses opposants l'appelaient « le sire de Cornusson », avec un sens péjoratif, lui reprochant l'acquisition faite, quatre-vingt dix ans plus tôt, par son grand-père, du château et du domaine de Cornusson vendu comme Bien national — assertion fautive qui fut démentie avec preuves à l'appui (voir Appendices).

Peu avant l'ouverture de la campagne électorale, Cambe avait gagné son procès contre le journal « Le Patriote de Tarn-et-Garonne » qui avait publié une lettre qui fut démentie.

Des diverses réunions dans les localités, je n'ai retenu que celle de Bruniquel, un ou deux dimanches avant le jour du scrutin. Dès leur arrivée, dans la matinée, Cambe et son comité sont accueillis par une aubade de la fanfare locale récemment créée. Il y a réunion publique, puis banquet à l'hôtel Charles, sur la place du ravelin, hôtel que les démocrates avaient orné. Pendant toute l'après-midi, bal animé par un orchestre venu de Montauban, ce qui certainement réjouissait davantage les électeurs que les promesses électorales et les discours de la matinée. Parmi ces promesses, déjà, celle relative à la construction urgente et nécessaire d'un pont sur l'Aveyron. (On l'attendra, ce pont, encore pendant trois quarts de siècle).

Le jour du vote approchait. On était décidé à forcer la victoire en frappant un grand coup — on en avait les moyens —. Alors parut un avis par lequel Cambe annonçait des ripailles gratuites : « Si je suis élu, il y aura, à Saint-Antonin, pendant trois jours, table ouverte à tous, amis ou non ». Le coup était imparable et Cambe, élu député, tint parole et ne lésina pas.

---

(4) Gaston Garrisson : Né à Montauban en 1856. Mort à la Bénêche près Caussade en 1893. Elu en 1883 conseiller général de Molières. En 1884, est l'un des secrétaires de Jules Ferry, président du Conseil. En 1889, est battu par Prax-Paris au siège de député.

Membre de l'Académie de Montauban a publié divers écrits dont « Le Pays des chèvres » (poésies).

Fils de Gustave Garrisson, plus connu (1820-1897) maire de Montauban en 1878/79, puis sénateur à partir de 1882. Vénérable de la loge « La Parfaite Union » de 1863 à 1868. Membre de l'Académie, homme de lettres.





On organisa deux cuisines et deux réfectoires, les uns à la promenade des Moines, au bord de l'Aveyron, les autres à la place des Tilleuls, près des écoles. L'intendance suivit et fut à la hauteur. Le domaine de Cornusson fournit abondamment victuailles et boissons. Ce fut une aubaine sans pareille, cette manne abondante tombant du ciel de Cornusson dont, entre'autres, les nombreux indigents profitèrent. On vint aussi de l'extérieur ; ce fut un grand succès qui dura les trois jours annoncés. Il n'y avait qu'à s'attabler, choisir, se faire servir... mais avec une obligation, contrainte légère, gaiement acceptée dans cette ambiance de fête. Chaque fois qu'on désirait boire, après avoir empli son verre, on le tendait à bout de bras en criant : « Vive le sire de Cornusson ». Alors on pouvait boire.

Spectacle cocasse ! Et planent les souvenirs. Ainsi celui évoquant Dauzou, « lo païri » (le grand-père) de Milou cité ci-dessus. Il avait fait la cuisine aux Tilleuls, son quartier général. Il s'était octroyé trois jours de congé à cet effet. Aux fourneaux, la cuisinière Euphrasie, aidée de son mari et de leurs fils et filles. Parmi ses talents de cordon bleu, Euphrasie avait une spécialité dont le friand Dauzou put se régaler à satiété. C'était les pommes de terre à « l'escudèlo ». La recette était simple mais il fallait avoir le tour de main pour la poêle. Coupées en tranches fines, parsemées de persillade, assaisonnées de deux œufs brouillés, voilà les pommes de terre à « l'escudèlo ». La recette est encore d'actualité, ici, mais le mot n'a pas survécu, puisque l'escudèlo, l'écuelle, a disparu.

Parfois, l'épouse de Dauzou venait rappeler son mari à ses devoirs et à ses travaux. Elle était d'abord mal reçue, avec des « regagnars », puis conviée à s'attabler comme tout le monde. Aux Moines, il y eut pareillement un assidu, curieux bonhomme qui avait un faible pour les côtelettes à la « rabanèlo », (la rabanèlo est le raifort sauvage) et aussi la grillade de chataignes. Cet amateur de grillades était un saint-antoninois d'adoption, venu de la montagne, comme il disait, c'est-à-dire de Vaour. Il était le fils d'un charbonnier et petit propriétaire terrien comme à peu près tous ceux de cette profession, et l'aîné d'une dizaine de frères et sœurs. Il s'appelait Granier, ce qui m'a conduit à m'intéresser à cet homonyme. Il avait gardé de ses premières années dans les effluves « grésinholes » un très vif souvenir qu'il évoquait dans ce dicton classique :

« Sem de Vaur,

Lo travalh fach nos fa pas peur »



Il récitait aussi une sorte de petite fable folklorique :

« Sem de Vaur et no'n fotem  
Avem una craba e la molsen  
Apèi la fasem abouqui  
E tota l'annada tiram d'aqui ».

(Nous sommes de Vaour et nous en moquons. Nous avons une chèvre et nous la trayons. Puis elle nous fait un petit chevreau et toute l'année, nous tirons de là.)

Ce n'était pas là une situation spéciale aux gens de Vaour. On retrouve cette même fable en Rouergue, dans le Castrais et, plus près de nous, à Lagarde-Viaur. (5)

Gamin intelligent, bon élève à l'école, premier au catéchisme (on disait alors la Doctrine), il était aussi clerc de semaine au salaire de quarante sous. Son curé avait envisagé de le faire entrer au petit séminaire mais il aurait fallu une bourse entière... On le casa chez le notaire de Vaour comme saute-ruisseau et grossoyeur de minutes car il calligraphiait. Plus tard, il entra comme clerc dans une étude notariale de Saint-Antonin. Outre cet emploi, il avait plusieurs cordes à son arc : il était assureur, agrégé au lutrin et servait d'arbitre et d'expert officieux dans les litiges où ses connaissances du droit et des usages locaux étaient très appréciés. Toujours débonnaire, souriant, il faisait partie de l'orchestre local où il jouait de « la tsimpo » (la grosse caisse). Les jours de foire, on le trouvait sur le foirail, accordant vendeur et acheteur sur le prix d'une bête pour, après avoir scellé l'accord par la poignée de main, aller trinquer à l'auberge voisine : c'était « lo vinatge » (6). Le dimanche et surtout lors des fêtes carillonnées, il faisait « canne ». Et il y eut même une chansonnette à ce sujet, dont notre Théodore (Totore pour les amis) souriait :

« Totoro, tsim, boum, boum,  
Pren ta cano et vai sur lo pont ».

C'était une allusion à sa grosse caisse et à ses stations sur le pont où l'on se retrouvait volontiers pour humer le temps, connaître les nouvelles et scruter le roc d'Anglars, notre baromètre infallible. Parfois, lors d'une grande procession, il était

---

(5) A Lagarde Viaur et dans le coin on dit encore :

« A Lagarda lo qu'a un ase es pagès  
Lo que n'a dos es borgès  
Lo que n'a tres sap pas ço qu'es ».

(A Lagarde celui qui a un âne est un riche paysan, celui qui en a deux est un bourgeois et celui qui en a trois ne sait pas ce qu'il est).

(6) L'abbé Couzinié - Serviès, Tarn, dans son dictionnaire patois-français donne :  
Binatse = Binage : repas fait quand on a conclu une affaire.



l'un des porteurs du dais, honneur généralement réservé aux notables et longtemps monnayé au profit des œuvres de l'église. Ajoutons qu'il était un chaud partisan de Cambe. Il trônait donc dans l'auberge électorale des Moines et accueillait les nouveaux venus en leur disant : « La manjica es bona » (la cuisine est bonne), ce qui ravissait Mioun, la cuisinière. Lorsqu'il vidait son verre après avoir clamé « Vive le Sire de Cornusson », il ajoutait fréquemment : « Remercian Dius » (remercions Dieu). Ce robuste gaillard avait un estomac à toute épreuve, « en acier de marine » me confiera l'un de ses neveux. On dut longtemps parler de lui et surtout de ces trois jours d'agapes et de liesse.



Cette gastronomie populaire eut son pendant, en privé, au château de Cornusson, dans un autre décor, à grand pavois et tout autre ambiance, pour l'échelon social plus élevé. On y fêta la victoire fastueusement ; les célèbres festins de Balthazar et Lucullus étant réunis pour une trentaine d'invités environ. Ce fut Henri Marre, cuisinier, pâtissier, et traiteur de grand renom de Laguëpie, qui en fut chargé. Il fut à la hauteur de sa réputation, avec une dizaine de services (voir appendices).

De cette journée faste dans les annales du château, il restait les souvenirs de Mariette citée ci-avant. Elle avait une douzaine d'années ; orpheline, elle vivait avec sa tante, la cuisinière du château où elles étaient logées. Les jours de congé, elle aidait à la cuisine ou au service. Elle participa donc à cet exceptionnel « festenal », habillée de neuf pour la circonstance d'une belle robe en velours bleu de Paris. Elle fut récompensée doublement : d'une part par les invités et leurs épouses, ce qui lui valut une quinzaine de francs d'étrennes. D'autre part, elle reçut de Madame Cambe — dans l'euphorie du succès — une pistole ! (dix francs) et un magnifique foulard de tête en soie qu'elle conserva comme une relique jusqu'à la fin de ses jours. Devenue grande, elle fut femme de chambre et dame de compagnie de Madame Cambe.

Sa tante reçut pareillement près de trente francs d'étrennes, mais le plus comblé fut Pierrou, le palefrenier, l'homme de confiance de la maison, qui avait succédé à son père dans cet emploi. Il avait pris soin des attelages des invités, ce qui lui valut une cinquantaine de francs de gratification. Lui aussi fit sans doute des vœux pour que cela se renouvelle aux prochaines élections, dans trois ans. Hélas, le vent tourna ; on n'eut même pas la reconnaissance du ventre.

Cambe, quittant la mare électorale parfois troublée, ne se représentera plus. Retiré dans sa coquille, il en sortit pour faire condamner en diffamation le journal « Le Ralliement de Tarn-et-Garonne » qui avait publié « Un portrait de M. Cambe » (1893/94).



De par sa situation et ses relations, il rendit service au pays et aux personnes. On lui doit la création, à Cornusson, d'un haras pour lequel il fournit les bâtiments. Auparavant, il fallait avoir recours à ceux, bien lointains, de Rodez, Tarbes ou Villeneuve d'Agenais. Ce haras sera supprimé après sa mort. Bien des jeunes, en quête d'emploi, purent grâce à lui, entrer à la Compagnie du Chemin de Fer Paris-Orléans dont le réseau desservait alors notre région. Il fut maire de Parisot jusqu'à sa mort. En 1888, il avait acquis, pour cent francs, la porte d'entrée, sculptée, armoriée, de l'ancien et vaste château de Perrodil (commune de Varen) qui n'était plus qu'une carrière de pierres. Il n'en reste aujourd'hui qu'une des deux grandes tours, en mauvais état, sur un tertre dominant l'Aveyron. Cette porte avait encore son heurtoir, belle, grande et lourde pièce de ferronnerie ouvragée. La partie mobile, renflée, ovalaire, frappant le portail, a une forme de gibecière déformée, d'où le nom de ce genre de heurtoir appelé « marteau à gibecière ». La porte fut mise en place à Cornusson, moins le heurtoir qui, maintenant fait partie de mes collections. C'est un souvenir de la famille seigneuriale des Gros de Perrodil qui subsiste encore en France et en Louisiane, et qui vécut à Perrodil pendant dix siècles.

Après le décès de Cambe, en 1912, sans descendant mâle, se termine ce survol écourté de temps révolus.

Laguépie - Octobre 1981

**NOTA.** — Depuis la seconde Restauration, l'arrondissement de Montauban fut jusqu'en 1893 divisé en deux arrondissements électoraux : le premier ne comprenait que que Montaubann (divisé en cantons Est et ouest) avec sa banlieue. Le second était l'arrondissement électoral de Caussade avec en tout 9 cantons et environ un tiers d'électeurs de plus.

Les élections furent longtemps nommées « Collège Electoral », et les électeurs, « le Jury Electoral ».


---

(7) Il ne faut pas confondre son grand-père, Jean-Antoine, avec son ami et collègue et probablement parent fort éloigné, Jean-Baptiste Cambe, de Fenayrols (1765-1842) dont il fut notaire et maire, joua aussi un rôle et fut juge de paix à Saint-Antonin et, quelques années, notaire à Caylus et Verfeil. Il descendait de Jean Cambe, originaire d'Espinas, venu en 1616 ou 1617, fermier des seigneurs de Fenayrols, à leur métairie dite de « La Plaine ». Sa descendance y resta un peu plus de deux siècles, ayant acquis même des terres dont elle fit un domaine personnel. De là essaimèrent deux ou trois rameaux dont celui auquel se rattachait Jean-Baptiste et un autre éteint vers 1935.





## APPENDICES

 **A. — FAMILLE CAMBE.** Entre 1450 et 1506 existent divers Cambe : à Arnac, près de Caylus, à Espinas, où une famille habite le hameau de Cambe, à Ginals et à Verfeil.

Hippolyte, notre député, est de la souche implantée à Verfeil dès le début du XVII<sup>e</sup> siècle, après un court passage à Arnac et apparemment venue de Espinas. Ses ascendants y furent notaires pendant quatre générations successives ; le dernier notaire était son grand-père Jean-Antoine (1764-1811) qui est entré dans la légende locale du fait de son comportement et surtout de sa mort tragique.

Partisan exalté de l'ère révolutionnaire nouvelle, il joua un rôle localement et dans l'administration du district de Villefranche puis du département de l'Aveyron dont le canton de Saint-Antonin dépendait jusqu'au 31 décembre 1808. Il fut député aux Cinq-cents et élu au Tribunat. Il trafiqua dans la vente des biens Nationaux, commit des excès qu'on lui reprochera plus tard, pourchassant les soldats réfractaires et déserteurs, les prêtres insermentés. Il arrêta Daurès, le vicaire de Saint-Martial de Varen.

Comme d'autres, il échappa, après la Terreur, à la justice « qui faiblit » et, provisoirement, à la vengeance populaire. On l'a dépeint, intelligent, rusé, tyranneau de village, jacobin, montagnard, chicanneau. Après la suppression du Tribunat par le coup de force de Bonaparte en Brumaire, il rentre à Verfeil et reprend son office notarial qu'il n'avait pas abandonné. C'est en 1801 qu'il achète pour 132.000 F, le château et domaine de Cornusson qui appartenaient, depuis 1712, à la famille Vignes de Puylaroque, ci-devant seigneur de Puylaroque, La Bastide St-Pierre et autres lieux, mais non émigré. Cornusson ne fut pas saisi comme Bien National ni vendu comme tel. L'acte de vente, passé devant Besse à Ginals, fut publié pendant la campagne électorale de Hyppolyte. Cette révélation calomnieuse risquait de lui faire perdre nombre de voix car, encore à cette époque, l'acquisition des biens spoliés aux ci-devant nobles et à l'Eglise était considérée comme une tare morale grave. (8)

---

(8) Dans ses « Documents historiques et généalogiques du Rouergue », de Barrau indique, à tort, dans une note page 404 : « Cornusson fut vendu... révolutionnairement et acquis par la famille Cambe » sans préciser ni la date ni la référence. Cette assertion non fondée sera répétée dans deux notices.



Après son acquisition, Jean-Antoine habita Cornusson et fut maire et notaire de Parisot jusqu'à son trépas en mai 1811. Venu ce jour-là, à la foire de Verfeil, il repartit à la nuit tombante avec son épouse en croupe (9). Arrivé à Combelongue, entre Beaulieu et Cornusson, à la nuit noire, il reçut un coup de fusil tiré à bout portant, mais put rentrer au château. On l'aida à descendre de sa monture et on vit ses bottes pleines de sang. Il mourut deux jours après, à l'aube du sept mai. L'enquête n'aboutit pas. On soupçonna beaucoup de monde. On arrêta tous ceux, assez nombreux, qui avaient eu maille à partir avec lui, mais on dut les relâcher quelques jours après faute de preuves convaincantes.

Longtemps après, une certaine nuit, un moribond, de la commune de Ginals, se déclara être le meurtrier, indiqua l'endroit de la Seye où il avait jeté l'arme que l'on retrouva. (Le bruit courut ensuite que le criminel aurait demandé à son confesseur d'intervenir pour faire revenir du bagne celui qui avait été condamné à sa place. C'est pure affabulation : les dossiers des Assises, conservés, ne comportent pas celui relatif à cette condamnation ni à cette prétendue réhabilitation. A cette époque de grande sévérité judiciaire, le coupable aurait été condamné à mort. Il n'y avait donc pas eu d'erreur judiciaire et le véritable assassin mourut dans son lit).

L'arme du crime, un fusil court à un coup, repêchée, resta longtemps dans une famille de Ginals qui la donna au major Viguier, de Verfeil, duquel j'ai appris ces détails. Quand, en 1936-37, nous créâmes le musée de Saint-Antonin, j'obtins, du major, le don du fusil. Mû sans doute par quelque prescience, j'y fis une marque discrète mais indélébile. Cela me permettrait de le reconnaître si, un jour, on le retrouvait car il a été volé...

Dans le pays, si on vous parle du personnage et de sa fin tragique, on vous citera trois noms pour le criminel jamais dénoncé. On vous dira que Cambe ne voulait pas que les pauvres ramassent du bois mort dans ses fûtaies qu'un garde-chasse surveillait. A cette époque, et encore longtemps après, il y avait beaucoup de misère dans nos campagnes exsangues, ruinées du fait des guerres du Premier Empire.

---

(9) Charlotte Gaugiran, épousée en 1789 à Milhars, fille de Antoine, notaire, morte en 1834. Leurs fils furent élevés aux frais du Gouvernement au Collège de Montauban. Sa sœur, Elisabeth Gaugiran, épousa Joseph Perret de Saint-Antonin, celui qui acheta l'abbaye de Beaulieu en 1791, qu'il légua ensuite à la ville de Saint-Antonin, à charge pour cette dernière, d'ouvrir et d'entretenir perpétuellement une école de Frères des Ecoles Chrétiennes. Il mourut en 1826 à Beaulieu. Elisabeth, retirée au château de Cornusson, y meurt en 1834, chez ses neveux.



**B. — MARRE Henri.** Traiteur de Laguépie, mort vers 1910. Je l'ai connu, nous étions voisins et j'ai gardé un arrière-goût de ses excellents gâteaux. Quand j'étais enfant, avec mes camarades, nous lui achetions un cornet de débris. Pour une pièce de deux sous — la « souto » en billon — on avait un grand cornet. Mais deux sous, c'était rare ; il fallait les chiper dans la poche du tablier de la maman...

Marre organisa donc le repas au château et tint les fourneaux comme il le fera, en 1898, pour la noce de mes parents. Il fournit la vaisselle, les verreries, le linge et tous les ustensiles nécessaires. Pour deux jours et demi de présence et de travail, il demanda trente francs et en reçut trente-cinq...

**C. — LE PREFET EYNAC.** La préfecture de Montauban n'était, alors, ni très enviée ni très recherchée car la ville, parfois effervescente, était politiquement et religieusement très divisée. Ainsi Bossu, préfet d'avril 1883 à octobre 1884 eut la surprise de découvrir, au petit matin du jour de son arrivée, au haut de la lanterne du bâtiment de la Préfecture, un drap blanc avec fleur de lys. Outrage à la République dont on ne put découvrir l'auteur parmi la centaine de royalistes de la ville et des alentours. Le préfet révoqua le maire et les adjoints. Leur réélection amena la disgrâce de Bossu. Remplacé par Eynac, arrivé le 24 octobre 1884 ; celui-ci fit bonne impression au « Courrier du Tarn-et-Garonne » qui le juge de prime-abord plus courtois que ses nombreux prédécesseurs.

En août 1885, au cours d'une séance du Conseil Général, se produit un incident. Bezombes, conseiller général d'Auvillar, se plaint de l'escamotage de l'une de ses propositions. Le préfet bondit, et nomme ses témoins pour le duel qu'il réclame. On put calmer le « bouillant » Eynac ainsi que le traite le rédacteur du « Courrier ». Le succès de Cambe, en 1885, n'eut pas de conséquence pour Eynac qui resta encore deux ans.

**D. — LE MINISTRE CONSTANS** Jean-Antoine-Ernest, alias Albert. Né à Béziers en 1833, mort à Paris en 1913. Inhumé à Sainte-Croix, près de Villeneuve d'Aveyron. Fut ambassadeur en Chine, sénateur de la Haute-Garonne, ministre de l'Intérieur par deux fois en 1889 et 1893. Certaine presse le malmena fort, surtout le « Triboulet Illustré » qui le représentait, caricaturé en vidangeur. (Sur lui, voir C. Couderc : Bibliographie du Rouergue, et un dossier aux archives des Amis de Villefranche).

